



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élèves

Question écrite n° 72448

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conditions de la mise en place de la mesure d'aide à l'internat pour les élèves boursiers de l'enseignement agricole, mesure qui avait été initiée par le ministère de l'éducation nationale, et devait s'appliquer dès la rentrée 2001. Trente-cinq mille familles devaient être concernées par cette aide. Or aucun crédit spécifique ne semble avoir été prévu dans le projet de loi de finances pour 2002, pas plus que dans le collectif budgétaire pour 2001. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour que cette aide attendue puisse être versée aux élèves boursiers de l'enseignement agricole, au même titre qu'aux élèves fréquentant l'enseignement général et technique.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72448

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2002, page 511